

« AU FIL DES CONTES :
PLACE AU CARNAVAL ! »

> SAMEDI 27 FÉVRIER À 14H30

Les bibliothécaires invitent les enfants à venir fêter Carnaval à la médiathèque.

Costumes, beignets et joli conte à deux voix vont vous faire passer un après-midi enchanté.

Au fil des contes

Animation réservée aux enfants dès 4 ans. Le nombre de places étant limité, il est impératif de réserver sa place rapidement auprès des bibliothécaires au 03 87 58 33 03 ou directement à la médiathèque place Jeanne d'Arc.

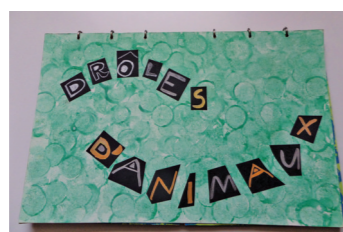


> DU 18 AU 27 FÉVRIER

Mosel'Lire : Exposition des créations des lauréats 2015 du bassin de lecture du Thionvillois

Les productions des lauréats du concours de lecture Mosel'Lire de l'année de 2015 vont être exposées à la Médiathèque Saint Hubert.

Retrouvez entre autre la création de la classe de maternelle de Mme Tarnawski qui a remporté le 1er Prix collectif de la catégorie 5/7 ans ainsi que celle de Sacha Garin qui a été lauréat du 2ème Prix individuel des 9/11 ans et a ainsi fait remporter également à sa classe le 2ème Prix collectif catégorie 9/11 ans.



Horaires d'ouverture :

Du mercredi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h
le samedi de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Contact : Place Jeanne d'Arc 57175 Gandrange
Tél. : 03 87 58 33 03 - mediatheque@gandrange.fr

> OBJET TROUVÉ

Un jeu en bois style « Solitaire » a été oublié à la médiathèque. Le propriétaire peut venir le chercher durant les horaires d'ouverture.

> MODALITÉS D'INSCRIPTION À LA MÉDIATHÈQUE
CONDITIONS

INSCRIPTION	TARIFS
- de 18 ans	Gratuit
+ de 18 ans	3€
+ section audiovisuelle	+ 7 €

MODALITÉS
DES PRÊTS

NOMBRE MAXIMUM DE PRÊTS
PAR CATÉGORIE

	Livres/ maga- zines	Partitions	CD	DVD	CD- ROM
Inscription - de 18 ans	5/3 jeunesse uniquement	3	-	-	-
Inscription + de 18 ans	5/3	3	-	-	-
+ section audiovisuelle	5/3	3	3	3 DVD dont 1 jeunesse	1
Durée du prêt	30 jours	15 jours	15 jours	8 jours	8 jours

↳ Les prêts sont renouvelables une fois sauf pour les documents réservés par un autre usager.

↳ LA SÉLECTION DU MOIS

Simplissime: Le livre de cuisine le + facile du monde

Fini les recettes à rallonge avec moult étapes à effectuer en un temps records, les préparations qui nécessitent l'habileté d'un chef étoilé, la sempiternelle question « qu'est-ce que je vais bien pouvoir cuisiner ce soir ? ». Voici LE livre de recettes qui va faire aimer la cuisine même aux plus réfractaires : 2 à 6 ingrédients maximum, recettes courtes simples et précises, jolis visuels qui réveillent les papilles, temps de préparation réduits et presque pas de vaisselle ! Trois, deux, un... cuisinez !



Vendredi 26 février 2016
Spectacle : 20h30
Ouverture des portes : 19h45
Tarif : 10€ (tout public)
8€ (tarif réduit)

Le groupe vocal du **TOURDION** interprète
« **Des jours meilleurs** »
Un spectacle mêlant humour et mélancolie, joie et gravité au cours duquel le public est transporté dans l'imaginaire...

Billetterie

En mairie de Gandrange les lundis, mercredis et jeudis de 16h à 17h à l'entrée de l'Espace Culturel Daniel Balavoine, le soir des spectacles.

LE MOT DU MAIRE

Vœux 2016, Une belle tradition respectée...
Vous avez répondu en nombre à notre invitation pour la cérémonie de présentation des vœux à la population. Habitants de Gandrange, commerçants, artisans, responsables d'entreprises, enseignants, responsables et membres de nos associations, tout ce que notre commune compte comme forces vives, mais aussi nombre d'élus des villes voisines, dont le Conseiller Départemental, étaient au rendez-vous le 8 janvier dernier à l'Espace Culturel Daniel BALAVOINE.

Ce fut un énorme plaisir et une immense fierté que d'avoir pu partager ce moment de convivialité avec plusieurs centaines de personnes qui, outre l'intérêt qu'ils portent à notre action, sont heureuses de vivre à Gandrange, d'y avoir une activité bénévole associative, d'y travailler ou encore de collaborer avec notre ville.

Après mon discours, précédé de ceux de Sylvie Matélic, Directrice Générale des Services, de Yolande Milazzo, première Adjointe, la cérémonie s'est poursuivie sur note d'émotion avec la mise à l'honneur de Madame Rose-Marie Fiasek, Madame Josette Félici, Monsieur René Thomas, et Monsieur Fernand Pierronnet, quatre habitants qui marquent et ont marqué l'histoire

de Gandrange par leur engagement et à qui j'ai remis la Médaille d'Honneur de la Ville, les faisant Citoyens d'Honneur de la Ville de Gandrange.

Merci à vous pour votre présence qui nous a donné l'occasion d'échanger sur la vie de notre ville, comme il est de tradition en ce début d'année. Merci aussi aux élus, aux membres du personnel municipal et à tous les bénévoles, que ce soit les dames de notre équipe ou encore les jeunes et volontaires qui se sont dévoués pour faire de cette soirée annuelle un souvenir impérisable pour vous, comme pour nous élus.

**Henri OCTAVE,
Votre Maire**



LA VIE DES ASSOCIATIONS

11/02 ACCORDANGE

Assemblée générale à 20h
Salle de répétition de Boussange.



20/02 HAPKIMUDO TAEKWONDO

Stage d'arts martiaux acrobatique Tricking animé par Kévin Peralle, expert en arts martiaux de 14h à 17h au dojo du Gymnase Léo Lagrange. Ouvert à tous les licenciés d'arts martiaux avec une licence à jour (karaté, judo, aikido, taekwondo, etc.).

Entrée : 15€

Inscription ou renseignements au
06 19 90 31 30.



Dimanche 14 février 2016
Marie SAMBORA et son orchestre TENU DE SOIRÉE
Tarifs : 8€ / 5€*
comprenant une pâtisserie et une boisson chaude

*Sur présentation de la carte Aînés Gandrangeois

ESPACE CULTUREL DANIEL BALAVOINE gandrange.fr

Place Wiedenkeller • Tél : 03 87 67 17 79 • mairie@gandrange.fr



Responsables de la publication : Henri Octave & Marjorie Larchez / Conception graphique : MAESTRO ART & DESIGN
Impression : Mairie de Gandrange, sur papier recyclé • Dépôt légal le 13 mai 2003
Ville de Gandrange 17, rue des écoles - 57175 Gandrange Tél. 03 87 67 17 79 • Fax. 03 87 58 37 48 • mairie@gandrange.fr • gandrange.fr

FLASH INFOS



> AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Patrick Golicz, écrivain public de l'association AFEP, tient une permanence chaque lundi de 9h à 12h au Point emploi afin de vous aider dans toutes vos démarches administratives.

> RECENSEMENT MILITAIRE 16 ANS EN 2016 ?

Présentez-vous en mairie après votre date anniversaire, muni de votre livret de famille et de votre carte d'identité. Une attestation de recensement militaire vous sera délivrée et vous sera demandée lors de votre inscription au permis de conduire, aux études universitaires, etc.



> VOTRE BÉBÉ VIENT DE NAÎTRE ?

Envoyez une photo de votre enfant par mail et vous aurez le plaisir de découvrir sa petite frimousse dans le bulletin municipal mensuel. Contact : c.rama@gandrange.fr

> LES RESTOS DU CŒUR

Grande collecte nationale les 11 et 12 mars !

La grande Collecte Nationale des Restos du Cœur aura lieu dans la plupart des grandes et moyennes surfaces.

Collecte permanente au profit des Restos du Cœur

Déposez vos dons en denrées alimentaires non périssables, produits d'hygiène corporelle et d'entretien, directement aux Restos du Cœur, 103 rue Louis Jost à Gandrange ou en mairie durant les heures d'ouverture.

> Plus d'infos auprès de Mme Matthieu au 03 87 58 64 77.

On compte sur vous !



> CITELINE : RENOUELEMENT DU PASS SENIOR PLUS



Vous avez plus de 65 ans et vous êtes non-imposable ?

Du 15 au 29 février, nous invitons les abonnés au Pass Senior Plus à se rendre aux points de vente Citeline pour renouveler leur droit à la gratuité sur le réseau pour l'année 2016. La demande doit être accompagnée d'une copie de l'avis d'imposition, de la carte « sans-contact » Citeline et d'une pièce d'identité.

> Plus de renseignements en mairie ou sur le site citeline.fr.

TRAVAUX

> RÉSEAU D'EAU POTABLE : LES TRAVAUX AVANCENT

Depuis le 18 janvier, le SIEGVO procède au remplacement de la conduite principale d'eau potable, rue des Écoles. Ces travaux dureront 11 semaines. Durant cette période, la circulation dans la rue sera perturbée. Nous comptons sur votre compréhension et votre patience. Soyez vigilant !



ENFANCE JEUNESSE

> LE COIN DES 3-12 ANS

↳ MERCREDIS ÉDUCATIFS

Thème : Tous en route : à pied ou en vélo, les enfants assurent !
Dates : du 24 février au 6 avril 2016

Attention, l'inscription est au mois. renseignez-vous en mairie L'ensemble des mercredis éducatifs de cette période sera consacré à la préparation d'un grand jeu sur le thème de la sécurité routière. Une intervention ludique de Christophe Stopa, policier municipal sera proposée aux enfants.

↳ DATES À RETENIR :

2 mars : Activités à la maison de retraite
Activités culinaires, jeux de société, loto, activités manuelles... avec les résidents de l'EHPAD Les Faubourgs de l'Orne.
6 avril : Grand Jeu de l'Oie.

> ACCUEIL JEUNES 12-17 ANS

Horaires d'ouverture (période scolaire) :
Lundi, mardi et jeudi de 17h à 19h, mercredi et samedi de 13h à 18h et vendredi de 17h à 21h.

↳ DATES À RETENIR

Inscription aux sorties au plus tard 48h avant.
5 février : soirée chinoise
19 février : Laser Five
26 février : Thermapolis



DATES À RETENIR PENDANT LES VACANCES D'HIVER

Ouverture de l'Accueil Jeunes de 13h à 18h pendant les vacances scolaires sauf pour les activités exceptionnelles.

9 au 12 février :

Mini-séjour ski à Luttenbach-près-Munster.

16 février : Tournoi jeu vidéo « FIFA 16 »

17 février : Bubble & Sport

18 février : Tournoi Ping-pong

↳ Inscriptions et renseignements auprès de l'accueil Jeunes ou en mairie.



LE RENDEZ-VOUS DES SÉNIORS

> REPAS DANSANT ANIMÉ PAR LES TROUBADOURS BAVAROIS

Jeudi 18 février à 12h

Tarifs : 15 € pour les Gandrangeois de plus de 55 ans et leur conjoint et 25 € pour les invités extérieurs.

Inscriptions en mairie :

lundi 1^{er} février de 9h à 11h30 et de 14h à 15h30 et mardi 2 février de 9h à 11h30.



> GOÛTER-SPECTACLE DE CARNAVAL SUIVI D'UN APRÈS-MIDI DANSANT*

Jeudi 3 mars à 14h

Au programme : Jean-Luc Kockler chante « Les éternels ». Un spectacle poignant donné en hommage aux grands poètes disparus de la chanson française (Brel, Brassens, Nougaro, Ferré, Ferrat...).

Inscriptions en mairie :

Lundi 22 février de 9h à 11h30 et de 14h à 15h30 et mardi 23 février de 9h à 11h30.

*Gratuit pour les Gandrangeois et payant pour les invités extérieurs à la ville de Gandrange.



ENVIRONNEMENT

> COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « RIVES DE MOSELLE »



LES DÉCHÈTERIES

La communauté de communes Rives de Moselle possède 4 déchèteries à Maizières-lès-Metz, Ennery, Talange et Richemont. L'accès est réservé aux habitants (accès gratuit), artisans et commerçants (accès payant) de la Communauté de Communes (une pièce justificative vous sera demandée).

HORAIRES D'OUVERTURE EN HIVER DES DÉCHÈTERIES LES PLUS PROCHE :

(du changement d'heure d'octobre à celui de mars)

Déchèterie de Talange	Matin	Après-midi
Lundi	10 h à 12 h	14h à 17h
Mardi	-	14h à 17h
Mercredi	10 h à 12 h	14h à 17h
Jeudi	-	14h à 17h
Vendredi	10 h à 12 h	14h à 17h
Samedi	10h à 17h	
Fermées les dimanches et jours fériés.		

Déchèterie de Maizières-les-Metz	Matin	Après-midi
Lundi	10h à 12h	-
Mardi	-	14h à 17h
Mercredi	10h à 12h	-
Jeudi	-	14h à 17h
Vendredi	10h à 12h	14h à 17h
Samedi	10h à 17h	
Fermées les dimanches et jours fériés.		

> BACS À SEL DE DÉNEIGEMENT

Des bacs à sel de déneigement sont mis en place dans les rues de la ville.

PETIT RAPPEL POUR LA SECURITE DE CHACUN

- Les propriétaires et les locataires doivent racler, balayer la neige et enlever la glace sur le trottoir.

Déchèterie d'Ennery	Matin	Après-midi
Lundi	-	-
Mardi	10 h à 12 h	-
Mercredi	-	14h à 17h
Jeudi	10 h à 12 h	14h à 17h
Vendredi	10 h à 12 h	14h à 17h
Samedi	10h à 17h	
Fermées les dimanches et jours fériés.		

Déchèterie de Richemont	Matin	Après-midi
Lundi	-	14h à 17h
Mardi	10 h à 12 h	-
Mercredi	-	14h à 17h
Jeudi	10 h à 12 h	-
Vendredi	10 h à 12 h	14h à 17h
Samedi	10h à 17h	
Fermées les dimanches et jours fériés.		

Été (du changement d'heure de mars à celui d'octobre)

Les jours d'ouverture d'été restent identiques à la saison hivernale, seules les horaires d'ouverture et de fermeture changeront ; les déchèteries ouvriront à 9 h et fermeront à 18 h.

↳ Pour plus d'informations, vous pouvez joindre la Communauté de Communes Rives de Moselle au 03 87 51 77 02 ou www.rivesdemoselle.fr.



- Il est défendu de déposer sur les chaussées la neige ou la glace provenant des cours intérieures des immeubles.

- En cas de verglas, il est demandé aux habitants de répandre sur le trottoir des cendres, du sable ou de la sciure de bois.